



OSTRA

3-4, allée de Pomone
78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. : 01 39 04 21 45
Fax : 01 39 04 21 49

scme@objectifsantetravail.fr
www.objectifsantetravail.fr



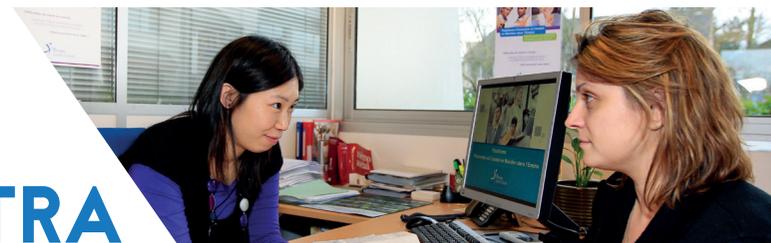
COORDONNÉES GPS - latitude : 48.90483 • longitude : 2.05483

ACCÈS PAR LA ROUTE :

- A14 : Sortie 6A (de Paris) ou 6 (d'Orgeval) , puis N13.
- A13 : Sortie Poissy-Orgeval, puis N13 direction Saint-Germain-en-laye.

ACCÈS PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN :

- RER A : arrêt station Saint-Germain-en-Laye, puis prendre le bus Véolia R4, direction Joyenval, arrêt Chemin Neuf.



**CONSEILLER EN
MAINTIEN EN EMPLOI**

Difficultés de santé au travail...

**Employeur, salarié, représentant de salariés
ou
professionnel de la santé et du social**

nous pouvons vous aider !

► **Employeur**

Vous désirez optimiser l'accompagnement de vos salariés confrontés à un problème de santé, tout en préservant la performance de votre entreprise ?

► **Instance représentative du personnel**

Vous souhaitez aider un collègue confronté à un problème de santé à rechercher une solution professionnelle ?

► **Salarié**

Vous avez un problème de santé et vous doutez de pouvoir poursuivre ou reprendre votre travail ?

► **Professionnel de la santé et du social**

Vous souhaitez aider une personne en difficulté santé travail, en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire ?

► En collaboration avec le médecin du travail de votre entreprise, notre équipe pluridisciplinaire de conseil en maintien en emploi peut intervenir à votre demande.

► **Après analyse de la problématique, tant au niveau médico-social que professionnel, nous vous conseillons dans la recherche de solutions :**

Au sein de votre entreprise actuelle :

- aménagement technique ou organisationnel (temps de travail, tâches...) du poste de travail du salarié
- reclassement dans un autre poste

Hors de votre entreprise :

- reclassement avec ou sans formation
- reconversion professionnelle

Témoignage d'un adhérent

"Lorsque j'ai eu une situation de maintien en emploi et un dossier de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) à traiter, j'ai demandé à rencontrer le médecin du travail.

Elle m'a alors conseillé de contacter un Conseiller en Maintien en Emploi (CME).

Depuis, il est mon intermédiaire en lien avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) concernant, notamment, les demandes de RQTH.

Le CME m'a également permis d'aménager des postes de travail, d'améliorer les conditions de travail de salariés présentant un handicap et de les maintenir en emploi...".

Patricia Volzaque, Chargée de mission Handicap, Egis (groupe de conseil et d'ingénierie de la construction).



Témoignage d'un salarié

"Suite à une difficulté de santé au travail, mon médecin traitant m'a orienté vers le médecin du travail.



Ce dernier m'a alors conseillé de contacter un Conseiller en Maintien en Emploi (CME) afin d'étudier toutes les pistes possibles de maintien en emploi (interne et externe à mon entreprise).

Après plusieurs entretiens, notamment sur mon projet professionnel, je suis arrivé à la conclusion que je souhaitais monter ma propre société en boucherie, charcuterie, traiteur frais et quitter mon entreprise...

Le CME m'a alors dirigé vers BGE Yvelines, une structure d'aide à la création d'entreprise.

Grâce à OSTR, j'ai retrouvé force et confiance pour mener à bien mon projet".

Eric Joseph, Entrepreneur, Boucherie Joseph.